

fait agir la chaleur par l'air ou la vapeur à 120°, au moyen des appareils Genest et Herscher. — M. Martino dit qu'on désinfecte les casernes par l'acide sulfureux en faisant brûler 33 grammes de soufre par mètre cube, dans les chambrées, après évacuation complète de tous les objets mobiliers. Il ajoute que la médecine ne dispose pas, malheureusement, de moyens d'assainissement pouvant donner une sécurité absolue après le décès de personnes atteintes de maladies infectieuses, la diphtérie, par exemple. — M. Cornevin fait observer qu'il faut se méfier des généralisations, quand il s'agit des propriétés désinfectantes des réactifs, attendu que de même que chaque microbe infectieux a son milieu propre, chaque réactif n'a qu'une sphère d'action bien déterminée.

*Séance du 20 mars 1891.* — Présidence de M. Gensoul. — La Société entend plusieurs communications qui font suite à celles de la séance précédente, sur la contamination des appartements où sont mortes des personnes atteintes de maladies infectieuses. — M. Cornevin émet cette idée que la colle au moyen de laquelle on fixe les papiers peints, pourrait être un milieu de culture pour les microbes infectieux, d'où le danger. — La correspondance contient une circulaire ministérielle, relative au Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à la Sorbonne le 20 mai. — M. Cambon analyse le compte rendu donné par le *Journal officiel* des discussions au sein du corps législatif pour le plâtrage des vins. En présence des affirmations contraires et des propositions émises, on ne peut trop savoir dans quelle proportion le plâtrage est regardé comme nuisible ou inoffensif, et il est permis de croire que le souci de la santé publique n'a pas toujours été l'unique préoccupation de nos législateurs. En définitive, la Chambre a voté une loi aussi impossible à appliquer que facile à éluder. — M. Gensoul expose, d'après le *Bulletin de l'Institut national agricole*, divers renseignements sur la question de la vinification. — M. Vassilière, professeur départemental de la Gironde, ayant avancé que la chaux retarde la fermentation, M. Rommier ayant attribué les mêmes effets au sulfate de cuivre, M. Gayon, directeur de l'Institut agronomique de Bordeaux, a fait, de son côté, des expériences qui contredisent celles de M. Vassilière et de M. Rommier. M. Michel Perret a proposé de remplacer les bouillies sulfatées par du sucrate de cuivre composé de 2 kil. de sulfate de cuivre, 2 kil. de chaux vive ou 4 kil. de chaux en pâte et 2 kil. de mélasse par hectolitre d'eau. Ce mélange dépose une légère quantité de cuivre qui adhère fortement aux feuilles sans les brûler.